



Juin 2014 – n°04/12

Infos rapides

Nouvelle progression de la collecte laitière

Selon les données encore provisoires de la nouvelle enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de vache aurait fortement progressé en mars et avril 2014 (respectivement + 7,2% et + 8,9% par rapport à mars et avril 2013). Le prix du lait standard s'élève à 370€/1000 litres en mars 2014 et 345€/1000 litres en avril 2014. Les prix sont nettement supérieurs à 2013 mais les écarts de prix se réduisent progressivement.

Sommaire

| | |
|---|---|
| Lait de vache : principales tendances de la collecte | 2 |
| La collecte de lait de vache reste très dynamique | 2 |
| Sources et définitions | 3 |
| Pour en savoir plus | 3 |

Avertissement : Compte tenu des changements importants liés à la mise en oeuvre de la nouvelle enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer, les données contenues dans cette publication se limitent à la collecte et aux prix du lait de vache depuis le début de l'année 2014, tels qu'ils peuvent être estimés au 6 juin 2014. La prochaine publication devrait intégrer les données sur la collecte et les prix des autres types de lait et sur les fabrications et exportations des principaux produits laitiers.

Lait de vache : principales tendances de la collecte

Les faits marquants - La collecte de lait de vache reste très dynamique

Selon les résultats provisoires de la nouvelle enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer, la collecte de lait de vache progresserait fortement en mars et avril 2014 (respectivement + 7,2 % et + 8,9 % par rapport aux mêmes mois de l'an passé). A noter que la collecte du printemps 2013 avait été fortement perturbée par des conditions climatiques très défavorables. Les régions de l'Ouest affichent des progressions supérieures à 10 % sur les derniers mois de la campagne et celles du Nord de la France de l'ordre de 8 %. En cumul sur l'ensemble de la campagne 2013/2014, la collecte de lait de vache progresse de 1,2 % par rapport à la campagne 2012/2013.

A 370 €/1 000 litres en mars 2014, le prix du lait standard 38/32 g/l est supérieur de 53,50 €/1 000 litres par rapport à mars 2013 ; cet écart se réduit à 33,50 €/1 000 litres en avril 2014 pour un prix de 345 €/1 000 litres : il était de 65 €/1 000 litres pour les deux premiers mois de l'année.

Les taux de matière grasse relevés au mois de mars et avril 2014 s'établiraient respectivement à 40,96 g/l et 40,17 g/l, en net retrait de 0,71 g/l et 1,10 g/l par rapport à 2013. Calculé en moyenne sur l'ensemble de la cam-

pagne 2013/2014, il serait fin mars 2014 proche du niveau atteint l'an passé (+ 40,98 g/l).

Cependant, la collecte de lait de vache cumulée et corrigée de la matière grasse pour la campagne 2013/2014 reste en retrait par rapport au quota national : le « déficit » total estimé fin mars dépasserait plus de 1,5 million de tonnes, soit 6 % de la collecte nationale.

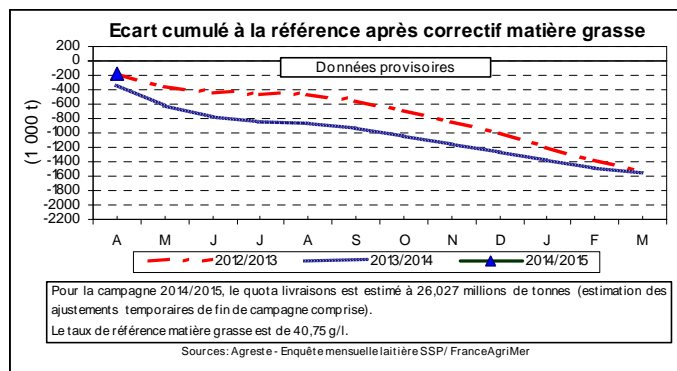
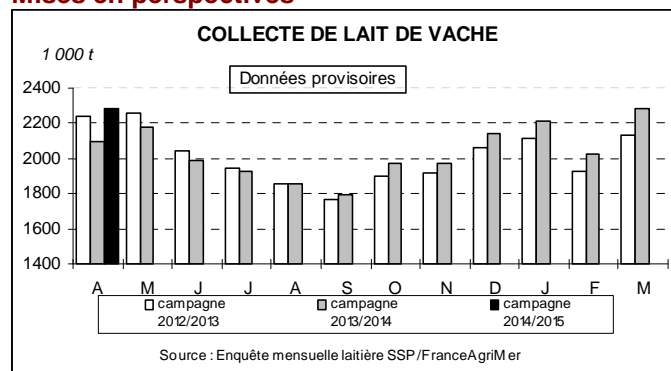
A l'inverse, la plupart des pays du Nord de l'Union européenne terminent leur campagne laitière 2013/2014 avec des dépassements conséquents de leur quota respectif. Dans un contexte de prix du lait élevé, la crainte de pénalités financières liées au dépassement des droits à produire n'a pas dissuadé les éleveurs d'augmenter leur production. Ainsi, Les Pays-Bas dépasseraient leur référence de plus de 4 % et l'Allemagne atteindrait un niveau supérieur à 2 % de son quota. Le Royaume-Uni, qui termine très fort la campagne laitière avec une hausse de 12 % de la collecte en mars 2014 par rapport à mars 2013, serait de nouveau en forte sous-réalisation.

Les indicateurs

| mois de l'année N | Collecte brute de lait de vache (1000 l) | Evolution N/N-1 (%) | Taux de matière grasse (g/l) | Taux de matière protéique (g/l) |
|---------------------------------|--|---------------------|------------------------------|---------------------------------|
| janvier 2014 | 2 150 871 | 5,0 | 41,50 | 33,36 |
| février 2014 | 1 970 100 | 5,1 | 41,33 | 33,27 |
| mars 2014 | 2 214 444 | 7,2 | 40,96 | 33,18 |
| avril 2014 | 2 219 944 | 8,9 | 40,17 | 33,27 |
| Cumul campagne 2013/2014 | 23 739 409 | 1,2 | 40,98 | 33,10 |

Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

Mises en perspectives



Sources et définitions

Ecart cumulé à la référence après correctif matière grasse : Cet indicateur indique pour un mois donné l'écart entre la collecte laitière après correctif matière grasse (quantités de matière grasse exprimées en milliers de tonnes de lait entier) et la référence nationale fixée annuellement par le Règlement Européen des quotas nationaux du lait. Cet écart détermine donc le niveau de la collecte par rapport au quota laitier attribué à la France à chaque fin de mois, informant l'ensemble des producteurs de lait sur leur marge de manœuvre vis-à-vis des quotas laitiers. L'indicateur est obtenu mensuellement par la différence entre la **collecte laitière cumulée corrigée de la matière grasse** et un **profil théorique de collecte cumulé** (estimé à partir du quota laitier annuel). Plus précisément, on a :

$$\text{Ecart cumulé à la référence} = \underbrace{\text{Collecte brute} + \text{correctif de matière grasse}}_{(a)} - \underbrace{\text{profil théorique}}_{(b)}$$

- **La collecte corrigée de la matière grasse (a)** est obtenue par la somme de la collecte brute (par nature saisonnière) et d'un correctif matière grasse désaisonnalisé exprimé en quantité de lait entier.

Le correctif matière grasse est calculé à partir de la collecte de lait de vache et à partir de l'écart entre le taux de matière grasse observé (corrigé des variations saisonnières) et le taux de matière grasse de référence (40,75 g/l). Lorsque l'écart à la référence est positif, le correctif augmente la collecte de 0,09% par 0,1 gramme de matière grasse supplémentaire par kilogramme de lait et lorsque l'écart est négatif, il la diminue de 0,18%.

- **Les écarts aux quotas se calculent normalement au niveau individuel. Le SSP ne dispose pas de ces données individuelles. Il réalise donc une estimation de l'écart national à partir des données agrégées. L'écart réel n'est connu qu'à la fin de la campagne laitière lorsque FranceAgriMer, qui dispose des informations individuelles, calcule le niveau de collecte et le correctif matière grasse d'après les déclarations des acheteurs et le transmet au SSP.**

- **Le profil théorique mensuel (b)** est estimé à partir du quota laitier annuel (quota livraisons attribué à la France) mensualisé (en divisant par 12) auquel est appliqué une saisonnalité. Pour la campagne 2014/2015, le quota livraisons initial est fixé à 26,027 millions de tonnes.

Les principales sources :

- La nouvelle enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgrimer. Celle-ci résulte de la fusion de l'enquête mensuelle laitière unifiée SSP/FranceAgrimer pour les données de collecte de lait et de fabrications de produits laitiers, et de l'enquête situation mensuelle laitière du SSP pour les données sur les prix et les teneurs en matière grasse et protéique du lait de vache.

- Les statistiques des douanes pour les données sur le commerce extérieur.

- Le SSP et l'Insee pour l'indice du prix des aliments pour vaches laitières (Ipampa).

Pour en savoir plus

Les informations mensuelles de collecte et de fabrication sont disponibles dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>, de même que toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides.

Les résultats de l'enquête annuelle du SSP auprès des établissements laitiers de 1997 à 2010 sont diffusés dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>.

Le Centre de Documentation et d'Information AGRESTE : ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h - Tél : 01 49 55 95 85, Mél. : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Le Pôle laitier du SSP à Toulouse : Géraldine MARTIN-HOUSSART (tél : 05 61 28 95 28), Serge CAZENEUVE (tél : 05 61 28 93 78) et Odile Le TOLLEC (tél : 05 61 28 94 71).



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice SÉDILLOT
Rédacteur : Serge Cazeneuve
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)